

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au centre communautaire George-McLeish, situé au 20, avenue Morningside le mercredi 1er octobre 2025, à 19h00, à laquelle sont présents :

Minutes of the regular sitting of the Municipal Council held at the George-McLeish Community Centre, located at 20 Morningside Avenue, on Wednesday, October 1, 2025, at 7:00 p.m., at which are present:

Mairesse / Mayor

Julie Brisebois

Les conseillers / Councillors:

Stephen Lee, Pierre Matuszewski, Michelle Jackson

Trepanier, Dennis Dicks et Tanya Narang

Sergent Martin (SPVM)

Invité / Guest :

Absents / Absent

Sont également présents/ Also present:

Robert Malek, Directeur Général / Director General

Hamlyne Guirand, Greffière / Clerk

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La Mairesse, Julie Brisebois, salue le Directeur Général, M. Robert Malek, ainsi que la Greffière, Mme Hamlyne Guirand.

Elle souligne également la présence, dans la salle, de la conseillère en communications, Mme Cassandra Vilo.

Elle salue également le sergent Martin du poste de quartier 1 du SPVM, présent en remplacement du commandant Gosselin, lequel succède au commandant Goyette.

Tous formant quorum, la Mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

Elle mentionne que la séance est filmée et que la vidéo sera disponible dès le lendemain, sur le site Internet de Senneville.

OPENING OF THE MEETING

The Mayor, Julie Brisebois, greets the Director General, Mr. Robert Malek, as well as the Clerk, Ms. Hamlyne Guirand.

She also acknowledges the presence, in the room, of the Communications Advisor, Ms. Cassandra Vilo.

She also greets Sergeant Martin from Neighbourhood Station 1 of the SPVM, attending in replacement of Commander Gosselin, who succeeds Commander Goyette.

All forming a quorum, the Mayor declares the sitting open at 7:00 p.m.

She mentions that the sitting is being recorded and that the recording will be available as of the following day on the Village of Senneville's website.

2025-10-098

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **Proposé** par la Conseillère Michelle Jackson Trepanier

Appuyé par le Conseiller Stephen Lee et **RÉSOLU** :

QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. PRÉSENTATION – aucune

3. PÉRIODE DE QUESTIONS (15 minutes)

La Mairesse rappelle à l'assistance les règles internes encadrant le déroulement des séances du Conseil, récemment mises à jour à la suite de la sanction du projet de loi no 57. Cette loi vise à protéger les élus et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions.

Elle précise que toutes les interventions formulées lors des séances publiques doivent être exprimées dans un langage respectueux. Les questions, qu'elles soient orales ou écrites, ne doivent contenir aucune attaque personnelle, remarque

1. ADOPTION OF THE AGENDA

It is Moved by Councillor Michelle Jackson Trepanier

Seconded by Councillor Stephen Lee and **RESOLVED**:

THAT the agenda of the present regular sitting of the Municipal Council be adopted as submitted.

UNANIMOUSLY ADOPTED.

2. PRESENTATION - none

3. **QUESTION PERIOD** (15 minutes)

The Mayor reminds the audience of the internal rules governing the conduct of Council sittings, which were recently updated following the sanction of Bill 57. This law aims to protect elected officials and promote the unhindered exercise of their duties.

She specifies that all interventions made during public sittings must be expressed in respectful language. Questions, whether oral or written, must not contain personal attacks,



strictement interdit.

offensante ou propos diffamatoire. Un tel comportement est offensive remarks or defamatory statements. Such behaviour is strictly prohibited.

La Mairesse ajoute que toute personne ne respectant pas ces règles peut être interrompue et se voir retirer son droit de

The Mayor adds that any person who does not comply with these rules may be interrupted and lose their right to speak.

période de questions publiques et invite ceux qui souhaitent remettre des documents à l'administration à patienter jusqu'à ce qu'ils y soient conviés, puis à les déposer auprès de la greffière.

La Mairesse rappelle aux citoyens les règles encadrant la The Mayor reminds citizens of the rules governing the public question period and invites those who wish to submit documents to the administration to wait until they are invited to do so, then to hand them over to the Clerk.

Elle souligne également que les citoyens peuvent soumettre leurs questions en tout temps via la plateforme de requêtes en ligne et qu'il n'est pas nécessaire d'attendre la séance du conseil pour le faire.

She also highlights that citizens can submit their questions at any time via the online request platform and that it is not necessary to wait for the Council sitting to do so.

Pour cette séance, aucune question n'a été soumise via la For this sitting, no questions were received via the online plateforme de requêtes en ligne.

request platform.

Avant de passer à la première question, la Mairesse tient à répondre à une question soulevée par Mme Hackney lors de la dernière séance, concernant l'installation des drapeaux, et plus particulièrement les drapeaux du Canada, ainsi que l'application du règlement sur les nuisances.

Before proceeding with the first question, the Mayor wishes to respond to a question raised by Ms. Hackney at the last sitting concerning the installation of flags, and more specifically the Canadian flags, as well as the application of the nuisance by-law.

Elle précise que le règlement municipal stipule que toute installation sur une clôture ou sur toute autre structure sans l'obtention préalable d'un permis délivré par la municipalité est interdite.

She specifies that the municipal by-law states that any installation on a fence or other structure without first obtaining a permit issued by the Municipality is prohibited.

Cela dit, dans le contexte politique actuel avec nos voisins du sud, l'installation de drapeaux du Canada est tolérée. La Mairesse ajoute que le sujet pourra être réexaminé par le prochain Conseil dans le cadre d'une éventuelle révision du règlement sur les nuisances.

That said, in the current political context with our neighbours to the south, the installation of Canadian flags is tolerated. The Mayor adds that this matter may be revisited by the next Council as part of a potential review of the nuisance by-law.

La Mairesse répond aux questions posées par l'assistance.

The Mayor answers questions from the audience.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2025-10-099

4.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 16 septembre 2025.

Il est Proposé par la Conseillère Michelle Jackson Trepanier

Appuyé par le Conseiller Stephen Lee et **RÉSOLU**:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 16 septembre 2025, soit adopté tel que

soumis.

QUE ledit procès-verbal a été remis à chaque membre du Conseil conformément aux dispositions de l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes.

ADOPTION OF THE MINUTES

4.1. Adoption of the minutes of the regular sitting of the Municipal Council held on September 16, 2025.

It is Moved by Councillor Michelle Jackson Trepanier Seconded by Councillor Stephen Lee and RESOLVED:

THAT the minutes of the regular sitting of the Municipal Council held on September 16, 2025, be adopted as submitted.

THAT said minutes were given to each member of the Council in accordance with the provisions of section 333 of the Cities and Towns Act.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

UNANIMOUSLY ADOPTED.

ADMINISTRATION, FINANCES, AFFAIRES JURIDIQUES ET RESSOURCES HUMAINES

ADMINISTRATION, FINANCE, LEGAL AFFAIRS AND **HUMAN RESOURCES**



5.1. ADMINISTRATION

5.2. FINANCES

2025-10-100 5.2.1. Approbation des opérations financières.

Il est **Proposé** par le Conseiller Pierre Matuszewski **Appuyé** par le Conseiller Dennis Dicks et **RÉSOLU**:

D'APPROUVER la liste des comptes payables pour la période du 17 septembre août 2025 au 19 septembre 2025 tel que soumis, relativement à des dépenses imputables à des activités financières et d'investissement totalisant **52 961.24** \$;

EΤ

D'APPROUVER la liste des paiements préautorisés, déboursés émis et paiements électroniques, pour la même période, tel que présentée totalisant **7 237.98** \$;

QUE tous ces paiements, totalisant **60 199.22** \$, soient prélevés à même le compte du Village de Senneville, à la Banque de Montréal, succursale de l'Île-Perrot.

ET

D'APPROUVER la liste des **salaires versés** pour la période du 1 septembre au 19 septembre 2025, telle que déposée devant le Conseil :

Rémunération des élus : 7 027.46 \$
Salaires des employés : 95 865.73 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5.2.2. <u>Dépôt – Prévisions des résultats financiers au</u> 31 décembre 2025.

La Mairesse informe l'assistance qu'un surplus de 223 131 \$ est prévu au 31 décembre 2025. Ce surplus provient principalement de modifications apportées aux rôles d'évaluation au cours de l'année, notamment en raison de nouvelles constructions et de rénovations plus importantes que celles budgétées, générant ainsi des revenus additionnels de 200 000 \$.

Elle précise également qu'une compensation budgétée de 100 000 \$ pour un poste financé par la Ville de Montréal n'a pas été versée, le projet associé n'ayant pas été lancé.

Du côté des dépenses, les frais juridiques ont dépassé les prévisions budgétaires de 164 000 \$. Toutefois, plusieurs postes administratifs et aux travaux publics sont demeurés vacants pendant une partie de l'année, entraînant des économies d'environ 218 000 \$.

Enfin, la Mairesse mentionne que la somme de 50 000 \$ prévue au budget à titre de réserve financière n'a pas été utilisée, contribuant ainsi au surplus anticipé.

5.1. ADMINISTRATION

5.2. FINANCES

5.2.1. Approval of the financial transactions.

It is **Moved** by Councillor Pierre Matuszewski **Seconded** by Councillor Dennis Dicks and **RESOLVED**:

TO APPROVE the list of accounts payable for the period of September 17, 2025, to September 19, 2025, as submitted, for expenses attributable to financial and investment activities totaling **\$52,961.24.**

AND

TO APPROVE the list of pre-authorized payments, disbursements issued and electronic payments, for the same period, as presented, totalling \$7,237.98

THAT all these payments, totaling **\$60,199.22** be drawn from the Village of Senneville's account at the Bank of Montreal. Île-Perrot branch.

AND

TO APPROVE the list of the **salaries paid** for the period of September 1 to September 19, 2025, as filed with the Council:

Remuneration of elected officials: \$7,027.46 Salaries of employees: \$95,865.73

UNANIMOUSLY ADOPTED.

5.2.2. <u>Tabling – Forecast of financial results as of December 31, 2025.</u>

The Mayor informs the audience that a surplus of \$223,131 is anticipated as at December 31, 2025. This surplus mainly results from changes to the assessment rolls during the year, notably due to new constructions and renovations that were more significant than budgeted, generating additional revenues of \$200,000.

She also specifies that a budgeted compensation of \$100,000 for a position funded by the City of Montréal was not received, as the associated project was not initiated.

On the expenditure side, legal fees exceeded the budget by \$164,000. However, several administrative and public works positions remained vacant for part of the year, resulting in savings of approximately \$218,000.

Finally, the Mayor notes that the \$50,000 in financial reserves that had been budgeted were not used, further contributing to the anticipated surplus.



5.2.3. <u>Dépôt – État comparatif des revenus et</u> 5.2.3. dépenses 2025 – vs – 2024.

La Mairesse informe l'assistance du dépôt de l'état comparatif des revenus et des dépenses 2025-2024.

5.3. AFFAIRES JURIDIQUES

5.4. RESSOURCES HUMAINES

M. Robert Malek, Directeur Général, fait un point d'information concernant les récentes arrivées au sein du personnel du Village de Senneville.

Il mentionne qu'un article publié récemment abordait les transitions en matière de ressources humaines, mais précise qu'il souhaite plutôt annoncer ce soir de nouvelles nominations.

Il indique d'abord qu'un nouveau col bleu s'est joint à l'équipe des travaux publics en début de semaine, soit M. David Diaz, embauché à titre de col bleu opérateur C. Cette embauche porte à cinq le nombre total de cols bleus, soit la pleine capacité du service. Il souligne qu'on pourra ainsi constater une belle différence sur le territoire en matière de services publics.

Il poursuit en expliquant que, suivant les départs récents dans les départements de l'ingénierie, des travaux publics et de l'urbanisme, une analyse a été réalisée afin d'évaluer comment mieux servir les citoyens et optimiser les ressources, notamment pour réduire les délais d'émission des permis et faciliter les processus.

À la suite de cette réflexion, il en est arrivé à la conclusion que le meilleur scénario était de fusionner les départements de l'ingénierie et de l'urbanisme sous une même direction. Il précise qu'il n'était pas nécessaire d'avoir deux cadres distincts et qu'un seul gestionnaire sera responsable des deux services.

M. Malek rappelle qu'un poste de technicien en ingénierie municipale a récemment été comblé par M. Bruno Dehem-Lemelin, une nouvelle addition à l'équipe du Village de Senneville. Il mentionne également qu'un poste de conseiller ou de conseillère en urbanisme, plus précisément, en aménagement du territoire, sera affiché prochainement, afin de renforcer l'expertise dans ce domaine.

Enfin, il annonce la nomination de Mme Anara Trzan à titre de Directrice des départements de l'ingénierie et de l'urbanisme. Mme Trzan est une gestionnaire possédant plusieurs années d'expérience dans les domaines de l'ingénierie, de la construction et de l'aménagement du territoire. Il souligne qu'il s'agit d'une ancienne consoeur à lui, provenant de la Ville de Montréal. Mme Trzan se joindra officiellement à l'équipe le 27 octobre 2025, et M. Malek mentionne qu'il aura le plaisir de la présenter à l'assistance lors de la prochaine séance du Conseil.

Il conclut en reconnaissant qu'il y a plusieurs changements en cours, mais que l'objectif demeure le même : optimiser les ressources et mieux servir les citoyens du Village de Senneville.

5.2.3. <u>Tabling – Comparative statement of income</u> and expenses 2025 – vs – 2024.

The Mayor informs the audience of the tabling of the comparative statement of revenues and expenses for 2025 and 2024.

5.3. LEGAL AFFAIRS

5.4. HUMAN RESOURCES

Mr. Robert Malek, Director General, provides an update regarding recent arrivals within the staff of the Village of Senneville.

He notes that an article published recently discussed transitions in human resources but specifies that he wishes instead to announce new appointments.

He first indicates that a new blue-collar employee joined the Public Works team earlier this week, Mr. David Diaz, hired as a Class C Operator. This addition brings the total number of blue-collar employees to five, which represents the department's full staffing level. He points out that this will result in a noticeable improvement in field presence and the quality of public services.

He continues by explaining that, following recent departures in the Engineering, Public Works and Urban Planning departments, an analysis was conducted to determine how to better serve citizens and optimize resources, particularly to shorten permit issuance delays and streamline processes.

Following this review, he concluded that the best approach was to merge the Engineering and Urban Planning departments under a single management structure. He specifies that having two separate managers was not necessary, and that one director will oversee both departments.

Mr. Malek recalls that a position of Municipal Engineering Technician was recently filled by Mr. Bruno Dehem-Lemelin, a new addition to the Village of Senneville team. He also mentions that a position of Urban Planning Advisor, more specifically, in land-use planning, will soon be posted in order to strengthen expertise in this area.

Finally, he announces the appointment of Ms. Anara Trzan as Director of the Engineering and Urban Planning Departments. Ms. Trzan is a manager with many years of experience in the fields of engineering, construction, and land-use planning. He notes that she is a former colleague of his from the City of Montréal. Ms. Trzan will officially join the team on October 27, 2025, and Mr. Malek mentions that he will have the pleasure of introducing her to the audience at the next sitting of Council.

He concludes by acknowledging that many changes are underway, but emphasizes that the goal remains the same: to optimize resources and better serve the citizens of the Village of Senneville.



6. INGÉNIERIE ET TRAVAUX PUBLICS

Avant de procéder à la lecture de la résolution, le conseiller Matuszewski formule un bref commentaire à ce sujet.

Il mentionne qu'il lui fait très plaisir de présenter cette proposition, laquelle concerne une entreprise située dans le district no 2, qu'il représente. Il souligne également qu'il s'agit du résultat d'un important travail de collaboration entre le Directeur Général et l'administration de la société.

6.1. Signature de l'entente d'utilisation temporaire d'un terrain de Laboratoires Charles River Montréal ULC.

ATTENDU QUE Laboratoires Charles River Montréal ULC. est propriétaire d'un terrain situé à l'extrémité ouest du 22 022 Route Transcanadienne à Senneville et que le Village désire utiliser temporairement une portion de ce terrain pour l'entreposage de matières en vrac;

ATTENDU QU'UNE entente portant sur cette utilisation temporaire d'un terrain doit être signée par le Village de Senneville et Laboratoires Charles River Montréal ULC.;

EN CONSÉQUENCE.

Il est **Proposé** par le Conseiller Pierre Matuszewski **Appuyé** par la Conseillère Michelle Jackson Trepanier et **RÉSOLU** :

D'AUTORISER le Directeur Général, M. Robert Malek, à signer, pour et au nom du Village de Senneville, l'entente d'utilisation temporaire d'un terrain à intervenir avec Laboratoires Charles River Montréal ULC. :

D'AUTORISER le Directeur Général, M. Robert Malek, à agir auprès de Laboratoires Charles River Montréal ULC comme représentant dûment autorisé pour signer tous les documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

À la suite de la lecture de la résolution, la Mairesse ajoute qu'elle partage les commentaires du conseiller Matuszewski et souligne qu'il s'agit d'une excellente nouvelle.

Elle rappelle que la municipalité était à la recherche d'un terrain depuis que le Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) n'était plus en mesure de l'accommoder en raison des travaux de réparation sur le pont actuel et du nouveau chantier de construction. Elle remercie M. Malek pour les discussions et négociations menées avec la direction de Charles River, lesquelles ont permis d'en arriver à cette entente, et ce, sans frais d'utilisation du terrain.

La Mairesse précise qu'un certain investissement sera nécessaire pour l'aménagement du site, mais réitère que Charles River ne facture aucun montant pour son utilisation.

Elle ajoute que, concernant les autres terrains appartenant à Charles River, les discussions se poursuivent avec la direction de l'entreprise. Aucune annonce n'est prévue pour le moment, mais les échanges se poursuivent.

6. ENGINEERING AND PUBLIC WORKS

Before proceeding with the reading of the resolution, Councillor Matuszewski makes a brief comment on the matter.

He mentions that it gives him great pleasure to present this proposal, which involves a company located in District No. 2, the district he represents. He also highlights that this agreement is the result of close collaboration between the Director General and the company's administration.

6.1. Signing of the agreement for temporary use of a Charles River Laboratories Montreal ULC. land.

WHEREAS Charles River Laboratories Montreal ULC. owns land located at the west end of 22 022 Trans-Canada Highway in Senneville, and the Village wishes to temporarily use a portion of this land for the storage of bulk materials;

WHEREAS an agreement regarding this temporary use of land must be signed by the Village of Senneville and Charles River Laboratories Montreal ULC.;

THEREFORE,

It is **Moved** by Councillor Pierre Matuszewski **Seconded** by Councillor Michelle Jackson Trepanier and **RESOLVED**:

TO AUTHORIZE the Director General, Mr. Robert Malek, to sign, for and on behalf of the Village of Senneville, the temporary land use agreement to be entered into with Charles River Laboratories Montreal ULC.:

TO AUTHORIZE the Director General, Mr. Robert Malek, to act with Charles River Laboratories Montreal ULC. as the duly authorized representative to sign all documents relating to this agreement.

UNANIMOUSLY ADOPTED.

Following the reading of the resolution, the Mayor adds that she shares Councillor Matuszewski's comments and emphasizes that this is excellent news.

She recalls that the Municipality had been looking for a site ever since the *Ministère des Transports et de la Mobilité durable* (MTMD) could no longer accommodate it due to repair work on the existing bridge and the construction of the new bridge. She thanks Mr. Malek for the discussions and negotiations held with the management of Charles River, which led to this agreement at no cost for the use of the land.

The Mayor specifies that certain investments will be required to prepare the site, but reiterates that Charles River is not charging any fees for its use.

She adds that discussions are ongoing with the company's management regarding other properties owned by Charles River. No announcements are planned at this time, but the dialogue remains open.

2025-10-101



<u>Point d'information : Travaux d'émondage et collecte des troncs d'arbres par Hydro-Québec</u>

Le Directeur Général fait un point d'information concernant les récents travaux d'émondage réalisés par Hydro-Québec sur le territoire du Village.

Il explique que ces travaux, effectués au cours des dernières semaines, ont entraîné l'accumulation de troncs d'arbres sur certaines portions du domaine public. À la suite des questionnements soulevés lors des dernières séances du Conseil, il informe qu'une collecte spéciale aura lieu le vendredi 3 octobre afin de ramasser l'ensemble des troncs laissés le long du chemin de Senneville.

Cette collecte, effectuée par un entrepreneur mandaté, couvrira le secteur compris entre l'entrée de Charles River et le chemin de l'Anse-à-l'Orme, incluant également l'ancien chemin de Senneville.

M. Malek invite les citoyens à ne pas déplacer ni déposer d'autres troncs d'arbres dans l'emprise publique, précisant que les volumes à ramasser ont déjà été évalués à l'avance. Il conclut en indiquant que la collecte devrait être complétée d'ici vendredi.

7. <u>CIRCULATION ET MOBILITÉ</u> DURABLE

La Mairesse informe l'assistance que le pont sera de nouveau fermé à la circulation au cours de la fin de semaine, soit du vendredi 3 octobre à 23 h 59 jusqu'au lundi 6 octobre à 5 h. Elle précise que cette fermeture complète est requise dans le cadre des travaux de maintien et de reconstruction visant à reconfigurer les bretelles autoroutières ainsi qu'à effectuer des travaux d'asphaltage et de bétonnage.

Elle indique que des réaménagements ont été effectués, mais que les usagers pourront continuer d'emprunter la sortie du chemin de Senneville en utilisant la voie de service. Comme à l'habitude, une demande a été transmise aux gestionnaires du pont afin d'assurer une présence policière durant la fermeture, considérant que le trafic peut occasionner de la congestion sur les rues du Village lorsque les automobilistes cherchent un détour pour rejoindre l'autoroute 20.

La Mairesse ajoute qu'une fermeture partielle du chemin de Senneville est également prévue en raison de travaux réalisés par la Ville de Montréal sur les murets de pierre.

Le Directeur général précise que, comme mentionné lors de la séance précédente, la Ville de Montréal a octroyé un contrat pour la réfection des murets de pierre le long du chemin de Senneville, du côté nord. Les travaux ont déjà débuté et entraîneront la fermeture d'une voie de circulation. Le trafic sera contrôlé à l'aide de feux temporaires, entre les adresses 241 et 245, ainsi qu'en face du 292 chemin de Senneville. Ces travaux se poursuivront jusqu'au mois de décembre.

Information item: Tree trimming work and collection of tree trunks by Hydro-Québec

The Director General provides an update regarding recent tree trimming work carried out by Hydro-Québec within the Village's territory.

He explains that this work, conducted over the past several weeks, has resulted in the accumulation of tree trunks on certain portions of public land. Following questions raised during previous Council sittings, he informs that a special collection will take place on Friday, October 3, to remove all trunks left along Senneville Road.

This collection, carried out by a contracted firm, will cover the area between the entrance to Charles River and L'Anseà-l'Orme Road, and will also include Old Senneville Road.

Mr. Malek invites residents not to move or deposit additional tree trunks within the public right-of-way, noting that the quantities to be collected have already been assessed in advance. He concludes by indicating that the collection is expected to be completed by Friday.

7. CIRCULATION AND SUSTAINABLE MOBILITY

The Mayor informs the audience that the bridge will once again be closed to traffic over the weekend, from Friday, October 3 at 11:59 p.m. until Monday, October 6 at 5 a.m. She specifies that this complete closure is required as part of maintenance and reconstruction work to reconfigure the highway ramps and carry out paving and concrete work.

She notes that some reconfigurations have been made, but that motorists will still be able to use the Senneville Road exit via the service road. As usual, a request has been made to the bridge management team to ensure a police presence during the closure, given that traffic tends to become congested on the Village's streets when drivers look for alternate routes to access Highway 20.

The Mayor adds that a partial closure of Senneville Road is also planned due to work being carried out by the City of Montréal on the stone walls.

The Director General specifies that, as mentioned at the previous sitting, the City of Montréal has awarded a contract for the repair of the stone walls along Senneville Road, on the north side. The work has already begun and will require the closure of one traffic lane. Traffic will be controlled by temporary lights between 241 and 245 Senneville Road, as well as in front of 292 Senneville Road. These works will continue until December.



M. Malek note qu'un certain ralentissement est à prévoir, mais rappelle que ces interventions sont nécessaires pour la réalisation des travaux prévus cette semaine.

Mr. Malek notes that some slowdowns are to be expected but reminds the audience that the interventions are necessary for the completion of the scheduled work this week.

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Compte-rendu récréatif

La conseillère Michelle Jackson Trepanier présente une mise à jour des activités récréatives municipales et des événements à venir en octobre :

- Atelier de fabrication de bougies : le 7 octobre, de 13 h à 15 h 30, au centre communautaire George-McLeish.
- Soirée meurtre et mystère: le 17 octobre. Une soirée pleine de suspense où les participants seront invités à interagir avec les suspects et à résoudre le mystère.
- Fête de l'Halloween : le 19 octobre, de 13 h à 16 h, au centre communautaire. Une activité familiale et intergénérationnelle pour célébrer l'Halloween dans une ambiance festive.
- Soirée vins et fromages : le 23 octobre, de 18 h à 20 h, pour les résidents de 18 ans et plus.
- Atelier de décoration de citrouilles : le 27 octobre, de 16 h à 19 h, au centre communautaire.
- Maison hantée: le 30 octobre, de 17 h à 20 h.

Toutes ces activités sont gratuites pour les résidents et offertes au coût de 5 \$ pour les non-résidents.

- Société historique: la prochaine conférence aura lieu le 22 octobre à 13 h 30. La conférencière, Elizabeth Saika Troubetzkoy, présentera « La royauté russe dans les Laurentides, Labelle, Québec ».
- Marche des fantômes du Morgan Arboretum
 : le 25 octobre, de 17 h à 20 h, à la réserve forestière de l'Arboretum. Une soirée mystérieuse et effrayante à vivre en famille. L'activité est gratuite pour les résidents et offerte au coût de 5 \$ pour les non-résidents.
- Café social: tous les vendredis matin, de 8 h 30 à 9 h 30, au centre communautaire, jusqu'au 19 décembre. Activité gratuite.

La conseillère Jackson Trepanier invite également les citoyens à réserver la date du 29 novembre pour la campagne annuelle de financement de Senneville Partage, qui se tiendra cette année au vignoble Souffle de Vio

8. RECREATION, CULTURE AND COMMUNITY LIFE

Recreational update

Councillor Michelle Jackson Trepanier provides an update on municipal recreational activities and upcoming events for the month of October:

- Candle-making workshop: October 7, from 1:00 p.m. to 3:30 p.m., at the George-McLeish Community Centre.
- Murder mystery evening: October 17. A suspenseful evening where participants will be invited to interact with suspects and help solve the mystery.
- Halloween celebration: October 19, from 1:00 p.m. to 4:00 p.m., at the Community Centre. A fun, family-friendly activity for all ages.
- Wine and cheese evening: October 23, from 6:00 p.m. to 8:00 p.m., for residents aged 18 and over.
- Pumpkin painting workshop: October 27, from 4:00 p.m. to 7:00 p.m., at the Community Centre.
- **Haunted house:** October 30, from 5:00 p.m. to 8:00 p.m.

All these activities are free for residents and offered at a cost of \$5 for non-residents.

- Historical Society: the next conference will take place on October 22 at 1:30 p.m. Guest speaker Elizabeth Saika Troubetzkoy will present "Russian Royalty in the Laurentians, Labelle, Quebec".
- Morgan Arboretum Ghost Walk: October 25, from 5:00 p.m. to 8:00 p.m., in the Arboretum's forest reserve. A mysterious and spooky evening to enjoy with family. Free for residents and \$5 for non-residents.
- **Social Café:** every Friday morning, from 8:30 a.m. to 9:30 a.m., at the Community Centre, until December 19. Free activity.

Councillor Jackson Trepanier also invites citizens to save the date of November 29 for the *Senneville Partage* annual holiday fundraiser, which will be held this year at the *Souffle de Vie* vineyard.



Enfin, elle rappelle qu'il ne reste que quelques jours pour participer à la consultation publique sur les loisirs. Le sondage se termine le vendredi 3 octobre, et la participation des citoyens est grandement encouragée.

Comme toujours, l'information relative à la consultation et à l'ensemble des activités est disponible sur le site web du Village ainsi que sur les plateformes Facebook et Instagram.

9. **COMMUNICATIONS**

La conseillère Tanya Narang présente une mise à jour concernant les communications.

Elle rappelle qu'une foule d'informations est disponible sur le site web du Village, notamment au sujet de la réglementation sur les piscines résidentielles. Elle précise que le gouvernement provincial a reporté à l'automne prochain la date limite de conformité, mais souligne qu'il demeure important pour les citoyens dont la piscine n'est pas conforme de consulter les nouvelles règles en vigueur. Elle mentionne que le site web est régulièrement mis à jour au besoin.

La conseillère ajoute que de nouvelles informations ont également été publiées concernant les évaluations foncières, annoncées il y a environ un mois. Les citoyens sont invités à consulter leur rôle d'évaluation foncière et à prendre connaissance des démarches à suivre pour déposer une contestation auprès de la Ville de Montréal.

Enfin, elle informe que la prochaine édition de l'Info-Conseil sera publiée le vendredi 3 octobre 2025. Il s'agira du dernier numéro du mandat 2021-2025, et, comme à l'habitude, il inclura les liens vers la séance du Conseil de ce soir.

10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2025-10-102 **10.1.** <u>Acceptation provisoire des ouvrages – Boisé Pearson.</u>

ATTENDU QU'une lettre sera signée par le Village de Senneville et Jacques Bélisle, représentant de Développements Kona, relativement à l'acceptation provisoire des ouvrages réalisés sur l'avenue Pearson, dans le cadre du projet « Développement Boisé Pearson » ;

ATTENDU QUE l'acceptation provisoire des ouvrages réalisés dans le Boisé Pearson est conditionnelle à la signature de ladite lettre et demeurera valide uniquement qu'à compter du moment où le promoteur aura rempli l'ensemble de ses engagements ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **Proposé** par le Conseiller Stephen Lee **Appuyé** par la Conseillère Michelle Jackson Trepanier et **RÉSOLU**:

D'APPROUVER l'acceptation provisoire des ouvrage réalisés dans le Boisé Pearson;

Finally, she reminds residents that there are only a few days left to participate in the online recreation consultation. The survey closes this Friday, October 3, and citizen participation is strongly encouraged.

As always, information regarding the consultation and all activities is available on the Village's website as well as on its Facebook and Instagram platforms.

9. **COMMUNICATIONS**

Councillor Tanya Narang provides an update on communications.

She notes that there is a wealth of information available on the Village's website, including new details about the residential pool regulations. As some residents may have heard, the provincial government has extended the compliance deadline to next fall; however, she reminds citizens with non-compliant pools that it remains important to review the new rules. She adds that the website continues to be updated as needed.

The Councillor also mentions that new information has been published regarding the property assessments, announced about a month ago. Citizens are invited to consult their property assessment roll and review the procedures for filing an appeal with the City of Montréal.

Finally, she informs that the next edition of Info-Conseil will be released on Friday, October 3, 2025. It will be the final issue of the 2021–2025 Council term and, as usual, will include links to this evening's Council sitting.

10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

10.1. <u>Provisional acceptance of the works – Boisé</u> <u>Pearson.</u>

WHEREAS a letter will be signed by the Village of Senneville and Jacques Bélisle, representing Kona Developments, regarding the provisional acceptance of the works carried out on Pearson Avenue, as part of the " Développement Boisé Pearson" project;

WHEREAS the provisional acceptance of the works carried out in *Boisé Pearson* is conditional upon the signing of said letter and will remain valid only once the developer has fulfilled all of its commitments;

THEREFORE,

It is **Moved** by Councillor Stephen Lee **Seconded** by Councillor Michelle Jackson Trepanier and **RESOLVED**:

TO APPROVE the provisional acceptance of the works completed in the *Boisé Pearson*;



D'AUTORISER le Directeur Général, M. Robert Malek, à signer, pour et au nom du Village de Senneville, la lettre pour l'acceptation provisoire des ouvrages du Boisé Pearson;

TO AUTHORIZE the Director General, Mr. Robert Malek, to sign, for and on behalf of the Village of Senneville, the letter for the provisional acceptance of the works in *Boisé Pearson*:

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. <u>DÉPENSES ET ENGAGEMENTS</u>

11.1. <u>Dépôt du certificat de la trésorière sur la</u> disponibilité des crédits pour l'acquittement des dépenses et des engagements.

Le certificat de la trésorière sur la disponibilité des crédits pour l'acquittement des dépenses et des engagements est déposé au conseil.

12. <u>AFFAIRES D'AGGLOMÉRATION ET ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE BANLIEUE</u>

La Mairesse informe que la dernière séance du Conseil d'agglomération s'est tenue le jeudi 25 septembre et qu'il n'y avait rien de particulier à signaler concernant le Village de Senneville.

13. <u>SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SANTÉ PUBLIQUE</u>

La Mairesse rappelle, tel que mentionné au début de la séance, que le commandant Goyette a été appelé à d'autres fonctions et que le commandant Gosselin participera dorénavant aux séances du Conseil. Elle mentionne qu'il fera plaisir au Conseil de l'accueillir prochainement.

La Mairesse remercie également le sergent Martin pour sa présence à la séance de ce soir.

14. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

15. VARIA

Mot de la Mairesse : Bilan de fin de mandat

La Mairesse souligne qu'à l'approche de la fin du mandat, elle souhaite présenter les faits saillants du bilan de fin de mandat qui sera partagé avec les citoyens à la fin de la semaine. Elle encourage la population à le consulter et mentionne que le document a été préparé en collaboration avec Mme Cassandra Vilo, conseillère en communications.

Elle précise qu'il s'agit d'une première pour le Village de Senneville : un document récapitulatif des réalisations du mandat, s'appuyant sur la vision stratégique adoptée en début de mandat. Celle-ci repose sur quatre orientations : patrimoine, environnement, vie communautaire et mobilité. Cette vision résulte d'un processus collaboratif ancré dans les engagements de la campagne électorale, les retours des citoyens, notamment la consultation publique de 2020 sur les loisirs, et la volonté de valoriser l'histoire et l'identité unique de Senneville, tout en tenant compte des enjeux actuels, dont les changements climatiques.

Réalisations par année :

UNANIMOUSLY ADOPTED.

11. EXPENSES AND FUND COMMITMENT

11.1. Tabling of the Treasurer's certificate on the availability of credits for the payment of expenses and commitments.

The Treasurer's certificate on the availability of credits for the payment of expenses and commitments is filed with the Council.

12. <u>AGGLOMERATION BUSINESS AND ASSOCIATION OF SUBURBAN MUNICIPALITIES</u>

The Mayor informs that the last sitting of the Agglomeration Council was held on Thursday, September 25, and that there was nothing particular to report concerning the Village of Senneville.

13. PUBLIC SECURITY AND PUBLIC HEALTH

The Mayor notes, as mentioned at the beginning of the sitting, that Commander Goyette has moved on to other duties and that Commander Gosselin will henceforth attend Council sittings. She mentions that Council will be pleased to welcome him.

The Mayor also thanks Sergeant Martin for attending this evening's sitting.

14. NOTICES OF MOTION AND BY-LAWS ADOPTION

15. VARIA

Mayor's Address: End-of-Term Report

The Mayor notes that, as the current term draws to a close, she wishes to present the highlights of the end-of-term report, which will be shared with citizens at the end of the week. She encourages residents to read it and mentions that the document is prepared in collaboration with Ms. Cassandra Vilo, Communications Advisor.

She explains that this is a first for the Village of Senneville: a summary document highlighting the mandate's achievements, based on the strategic vision adopted at its outset. This vision rests on four orientations: heritage, environment, community life, and mobility. It results from a collaborative process rooted in election-campaign commitments, citizen feedback, particularly the 2020 public consultation on recreation, and the Council's desire to build on Senneville's history and unique identity while addressing current issues such as climate change.

Achievements by Year:



2022 :

- Réfection des terrains de tennis, prolongeant la saison et permettant la pratique du pickleball.
- Initiative de plantation d'arbres avec l'organisme GRAME, sur des propriétés publiques et privées, pour près de 600 arbres.
- Bonification du programme d'aide financière pour le remplacement d'arbres sur le domaine privé.
- Rénovation du pont Gouin, avec remboursement rétroactif de 50 % des coûts par la Ville de Montréal et travaux additionnels sur le chemin de Senneville; la Mairesse remercie le Directeur général pour l'obtention de ce remboursement.
- Migration du logiciel municipal, améliorant l'efficacité des services et l'offre en ligne.

2023 :

- Refonte du site web municipal, pour un meilleur accès à l'information et une navigation plus intuitive; Web Excellence Award obtenu à l'international.
- Servitude de conservation avec l'Université McGill, dossier dont la Mairesse se dit particulièrement fière, avec remerciements au conseiller Matuszewski pour ses contacts précieux avec McGill.

• 2024 :

- Réaménagement de l'aire de jeux du parc Senneville (nouveaux modules, aire de rafraîchissement, amélioration de l'accès au site et au centre communautaire).
- Aménagement des berges au parc du Souvenir et au 282, chemin de Senneville.
- Entretien des sentiers été/hiver à Senneville-sur-le-Parc et désormais aussi dans la forêt de Senneville.
- Travail soutenu avec la STM pour améliorer le transport collectif, en vue du REM (mise en service prévue printemps 2026).
- Entente avec le Cégep John-Abbott pour un accès à tarif réduit aux installations sportives.

• 2022:

- Refurbishment of the tennis courts, extending the playing season and enabling pickleball.
- Tree-planting initiative with the GRAME organization, on public and private properties, for nearly 600 trees.
- Enhancement of the financial assistance program for tree replacement on private properties.
- Renovation of the Gouin Bridge, including a retroactive reimbursement of 50% of costs by the City of Montreal and additional work on Senneville Road; the Mayor thanks the Director General for securing this reimbursement.
- Migration of the municipal software system, improving service efficiency and online services.

• 2023:

- Redesign of the municipal website for better access to information and more intuitive navigation; recipient of an international Web Excellence Award.
- Signing of a conservation servitude with McGill University, a project the Mayor notes she is particularly proud of, with thanks to Councillor Matuszewski for his valuable contacts with McGill.

2024:

- Redevelopment of the Senneville Park playground (new equipment, water play area, and improved access to the site and community centre).
- Shoreline improvement at Parc du Souvenir and 282 Senneville Road.
- Summer and winter trail maintenance at Senneville-sur-le-Parc and now also in the Senneville Forest.
- Ongoing collaboration with the STM to improve public transit services, in preparation for the REM, scheduled to begin service in spring 2026.
- Agreement with John Abbott College for discounted access to its sports facilities.



- Signature de la Charte du lac des Deux Montagnes.
- 2025 :
 - Relance du programme de surveillance de quartier.
 - Mesures d'atténuation de la vitesse sur le chemin de Senneville.
 - Représentations actives auprès de Montréal pour le Grand parc de l'Ouest, en particulier le secteur du Bois-de-la-Roche, menant à plus de 2 M\$ d'investissements en 2025 pour la restauration de murs patrimoniaux et de propriétés appartenant à la Ville de Montréal, premières étapes d'un plan de 11 M\$.
 - Règlement sur les usages conditionnels adopté, afin de mieux encadrer l'usage des bâtiments du secteur, en cohérence avec la vision du réseau de sentiers.

La Mairesse insiste sur la gestion responsable des finances publiques. Malgré une hausse importante de la quote-part d'agglomération de 3,3 M\$ (2021) à 4,5 M\$ (2025), soit +37 % en quatre ans, le Conseil a travaillé à en limiter l'impact; ce contexte a néanmoins entraîné des hausses de taxes pour les contribuables.

Elle rappelle aussi la capacité d'adaptation de l'administration face aux aléas climatiques : tempête de verglas du 5 avril 2023, fortes pluies du 9 août 2024, et préparatifs annuels liés aux crues printanières, événements exigeants en ressources financières et humaines.

Par ailleurs, certains dossiers initiés par le gouvernement du Québec ont requis une attention soutenue, notamment la consultation publique puis l'adoption en juin du cadre réglementaire modernisé sur les milieux hydriques et les zones inondables (en coordination avec la CMM), ainsi que le chantier du pont de l'Île-aux-Tourtes situé sur le territoire de Senneville, nécessitant un suivi rigoureux pour limiter les impacts sur la circulation et préserver la qualité de vie des résidents.

La Mairesse remercie chaleureusement le personnel administratif et les cols bleus pour leur soutien constant et leur engagement envers la communauté. Elle souligne qu'il s'agit d'un réel plaisir de collaborer avec une équipe dévouée, compétente et profondément investie dans la qualité des services offerts aux citoyens.

Elle remercie également les membres du Conseil municipal pour leur professionnalisme, leur esprit de collaboration et leurs discussions constructives tout au long du mandat.

Hommage au conseiller Dennis Dicks

La Mairesse adresse des remerciements particuliers au conseiller Dennis Dicks, qui prend sa retraite après seize années de service au sein du Conseil municipal.

- Signing of the Lac des Deux Montagnes Charter.
- 2025:
 - Relaunch of the Neighbourhood Watch Program.
 - Implementation of speed-mitigation measures on Senneville Road.
 - Representation with the City of Montreal regarding the Grand Parc de l'Ouest, particularly the Bois-de-la-Roche sector, resulting in over \$2 million in investments in 2025 for the restoration of heritage walls and Montreal-owned properties; the first steps in an \$11million investment plan.
 - Adoption of a conditional-use by-law, ensuring better control over the use of buildings in the area, consistent with the overall trail-network vision.

The Mayor emphasizes the responsible management of public finances. Despite a significant increase in the agglomeration quota, from \$3.3 million in 2021 to \$4.5 million in 2025 (+37% over four years), Council works to limit the impact on residents; however, this context does lead to tax increases for taxpayers.

She recalls the administration's adaptability in responding to extreme weather events, such as the April 5, 2023 ice storm, the heavy rains of August 9, 2024, and the annual preparations for spring flooding, all of which require considerable financial and human resources.

She notes that certain provincial initiatives also require sustained attention, including the public consultation and adoption in June of the modernized regulatory framework for water environments and flood zones (in coordination with the CMM), as well as the Île-aux-Tourtes Bridge project, located within Senneville's territory, which necessitates close monitoring to minimize traffic impacts and preserve residents' quality of life.

The Mayor extends heartfelt thanks to the administrative staff and public works employees for their constant support and commitment to the community. She states that it is a genuine pleasure to collaborate with such a dedicated and competent team, deeply invested in the quality of services provided to citizens.

She also thanks the members of the Municipal Council for their professionalism, teamwork, and constructive discussions throughout the term.

Tribute to Councillor Dennis Dicks

The Mayor offers special thanks to Councillor Dennis Dicks, who retires after sixteen years of service on the Municipal Council



Elle rappelle que, durant cette période, M. Dicks a contribué de manière significative à plusieurs projets structurants, notamment : la construction du centre communautaire, l'entrée et le stationnement du parc, l'hôtel de ville, le garage municipal, des kilomètres d'infrastructures souterraines, la reconnaissance de l'écoterritoire, ainsi que l'adoption de règlements d'urbanisme.

La Mairesse souligne que son apport a toujours été empreint de réflexion, de rigueur et d'un profond attachement à la collectivité.

Intervention du conseiller Dennis Dicks

M. Dennis Dicks prend la parole pour remercier la Mairesse et ses collègues, mentionnant avoir grandement apprécié ces nombreuses années de collaboration et le travail accompli ensemble au service des citoyens.

Il souligne les réalisations importantes du Conseil au fil des mandats, effectuées avec une gestion financière saine et responsable.

Il ajoute qu'il « s'en va, mais n'est pas disparu », et exprime sa pleine confiance envers la Mairesse, le Conseil et l'administration municipale pour poursuivre l'amélioration du cadre de vie à Senneville.

Suite du mot de la Mairesse

Enfin, la Mairesse adresse un mot personnel de reconnaissance à son époux, Mark, pour son soutien émotionnel et financier tout au long du mandat, qui lui a permis de se consacrer pleinement à ses fonctions et de représenter le Village à Montréal et ailleurs au Québec.

Elle remercie également ses filles, Amélie, Éva et Élodie, pour leurs encouragements constants et la fierté qu'elles lui témoignent.

La Mairesse exprime aussi sa gratitude envers les citoyens pour leur participation active à la vie démocratique, leurs commentaires constructifs, et leur engagement envers la collectivité.

Elle conclut en affirmant qu'elle souhaite poursuivre son engagement auprès des résidents et que, quelle que soit l'issue des prochaines élections, ce fut pour elle un véritable honneur de servir les citoyens du Village de Senneville.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

La Mairesse répond aux questions posées par l'assistance.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Considérant que tous les sujets à l'ordre ont été discutés, la Mairesse déclare la séance du conseil levée à **19h43**.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME / TRUE COPY Original signé / Original signed

Julie Brisebois Mairesse / Mayor She recalls that, during his tenure, Mr. Dicks made significant contributions to several major projects, including the construction of the community centre, the park entrance and parking lot, Town Hall, the municipal garage, kilometres of underground infrastructure, the recognition of the ecoterritory, and the adoption of urban-planning by-laws.

The Mayor emphasizes that his contribution was consistently characterized by thoughtfulness, diligence, and a deep commitment to the community.

Councillor Dennis Dicks' Remarks

Councillor Dennis Dicks takes the floor to thank the Mayor and his colleagues, noting that he greatly appreciated the many years of collaboration and the collective work accomplished in serving the residents.

He highlights the Council's major achievements over the years, all accomplished through sound financial management.

He adds that he is leaving but not gone, and expresses his full confidence in the Mayor, the Council, and the administration to continue improving the quality of life in Senneville.

Continuation of the Mayor's Address

The Mayor concludes her address with a personal note of gratitude to her husband, Mark, for his emotional and financial support throughout the mandate, which allows her to devote herself fully to her duties and to represent the Village in Montreal and elsewhere in Quebec.

She also thanks her daughters, Amélie, Éva and Élodie, for their constant encouragement and pride.

The Mayor expresses her gratitude to the citizens for their active participation in local democracy, their constructive feedback and their engagement in community life.

She concludes by expressing her wish to continue serving the community, stating that, regardless of the outcome of the upcoming elections, it is a true honour to serve the citizens of the Village of Senneville.

16. QUESTION PERIOD

The Mayor answers questions from the audience.

17. CLOSING OF THE SITTING

Considering that all the items on the agenda have been covered, the Mayor declares the sitting of the council adjourned at **07:43 p.m.**

Original signé / Original signed

Hamlyne Guirand Greffière / Clerk